Gouvernement doit renoncer aux liens diplomatiques qui le rattachent au Gouvernement des Soviets. (Exclamations à gauche). Nous déclarons que devant le danger qui monte, il y a, en France, de bons citoyens qui songent à s'organiser. Ici, nous ne sommes mûrs ni pour la servitude ,ni pour le knout.

Tant que ce Gouvernement sera sur ces bancs, nous savons qu'il ne pactisera pas avec l'émeute. Mais demain, ce Gouvernement peut être remplacé par un autre ,et si ce nouveau Gouvernement n'était pas assez ferme ,je répète qu'il y a parmi nous des citoyens, conscients de leur devoir, qui se dresseront devant les communistes, et que ce ne sera pas sans luttes que ces messieurs remporteront la victoire qu'ils espèrent. (Vifs applaudissements).

M. Marcel Cachin monte à la tribune. L'orateur commence par répondre à M. Barthou, en s'efforçant de démontrer que l'action de la révolution russe est, en tous points, comparable à celle de la révolution française.

Il conclut, en disant que les poursuites dont ses amis et lui pourront faire l'objet, ne feront que renforcer davantage son parti. (Applaudissements à l'extrême-gauche).

M. Marquet, député socialiste, constate qu'il y a place entre M. Cachin et M. Taittinger, pour les hommes de bon sens. (Exclamations).

LES ORDRES DU JOUR

La clôture de la discussion est prononcée.

Le Président lit les ordres du jour.

Le premier est déposé par MM. Léon Blum et Jules Uhry.

Le deuxième est de MM. Sibylle, Cazals, Thompson et Le Trocquer: « **La Chambre approuvant les déclarations du Gouvernement, confiante en lui pour assurer dans le respect les lois républicaines et la sécurité de la patrie, l'œuvre de progrès démocratique et social, et repoussant toute addition ,passe à l'ordre du jour.** »

Le troisième est de M .Pierre Dignac.

M. Poincaré. — Le Gouvernement accepte l'ordre du jour de MM. Sibille, Cazals et Thompson et il explique pourquoi.

M. Léon Blum soutenant son ordre du jour, affirme que la méthode socialiste de combattre le communisme, est bien plus efficace que la méthode adoptée par le Gouvernement de la répression et de la prison. (Applaudissements à l'extrême gauche).

Il fait un exposé de la doctrine socialiste qu'il n'oppose, d'ailleurs, pas à celle des communistes. Il souligne, au contraire, les points communs.

M. Poincaré pose la question de confiance

M. Poincaré répond de son banc.

Le Gouvernement ne prépare, ni coup d'Etat, ni tentative de réaction; il s'agit seulement d'un ordre du jour et je repousse l'ordre du jour de M. Léon Blum.

Le Président met aux voix la priorité demandée pour l'ordre du jour Blum et ses collègues du groupe socialiste, contre lequel le Gouvernement a posé la question de confiance.

La priorité pour l'ordre du jour Blum est repoussée par 350 voix contre 155.

Le Président met aux voix, au fond, l'ordre du jour de MM. Cazals, Paul Morel, Gaston Thomson, Lenoir, Sibylle, Molinié, Castel, Jean Bose, Charles Caffort, Le Trocquer.

M. Poincaré. — **Le Gouvernement pose la question de confiance..**

Le scrutin a lieu dans le plus grand calme.

L'ordre du jour Cazals est adopté par 370 voix contre 148.

La séance est levée à 19 h. 55. Séance mardi matin et après-midi.

LES ASSURANCES SOCIALES DEVANT LE SENAT

Paris, 10 juin. — Séance ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Paul Doumer.

On reprend la suite de la discussion sur le projet de loi, relatif aux assurances sociales.

La parole est à M. Pasquet, rapporteur de la Commission des Finances.

M. Pasquet dit que la Commission des Finances apporte un avis favorable au projet, qui met en jeu la santé physique et la tranquillité morale dupays. Le principe de l'assurance obligatoire doit être étendue à tous les risques sociaux, et la situation faite aux bénéficiaires de retraites ouvrières doit être améliorée.

D'autre part, les sacrifices que le projet actuel va imposer à la France, et qui s'élèveront à environ 4 milliards et demi, ne sont pas supérieurs à ceux demandés dans les pays étrangers.

Le vote de la loi sur les assurances sociales aura le caractère d'une mesure de salut public, d'assainissement et de justice sociale.

M. Duroux, rapporteur de la Commission du commerce, dit qu'il est temps de combler la lacune que formait le manque d'assurance dans le domaine de la main-d'œuvre.

Le projet actuel, apportera au monde du travail des garanties efficaces contre la misère. Les ouvriers le comprendront, ils n'auront pas de démarches ni d'initiatives à prendre, pour s'affilier aux assurances sociales. C'est là un grand progrès sur la loi des retraites ouvrières.

La parole est ensuite à **M. Albert Peyronnet**, qui déclare que le projet constitue un des efforts les plus considérables, que la République ait faits pour améliorer le sort des ouvriers et des classes moyennes.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance, le mardi 14 juin, à 15 h.

La séance est levée ensuite.

Un nouvel incident à Vintimille

Des miliciens fascistes tirent sur un train français

On signale un nouvel incident à Vintimille. Le train de messageries 6.990 qui fait le service Nice-Vintimille, où il arrive à 6 h. 24, a essuyé plusieurs coups de feu aux environs de l'ancienne station de Latte. Le personnel du convoi a déclaré nettement avoir aperçu un certain nombre de miliciens fascistes se dissimulant dans les terrains qui bordent la voie.

Les autorités françaises et italiennes poursuivent de concert leur enquête sur cet incident, qui a provoqué une assez vive émotion.

Le crime d'une mère au Cateau

Les funérailles de la petite victime

Jeudi matin ont eu lieu les funérailles du petit Auguste Louché, l'innocente victime du geste inqualifiable d'une mère infâme.

Le deuil était conduit par l'infortuné père, dont on conçoit le chagrin. Une assistance nombreuse suivait le cortège.

Le Congrès rotarien à Ostende

LA JOURNEE DE CLOTURE

(D'un correspondant particulier)

Ostende, 10 juin.

Le Congrès du Rotary s'est terminé, vendredi matin, devant une affluence considérable, qui avait envahi la grande rotonde du Kursaal.

Vers 12 h. 30, M. Rogges déclara les discussions closes et fit acclamer M. Bouchery, président du Cercle d'Ostende.

M. Bouchery, en français et M. Borges, en anglais, remercièrent les congressistes d'avoir participé en si grand nombre aux séances. Ils leur dirent au revoir au nom du Rotary et de la ville d'Ostende.

M. Roggers remercia les congressistes et dit son espoir de voir d'heureux résultats couronner la Convention d'Ostende. Il présenta ensuite le nouveau président, M. Sapp. Celui-ci fut longuement ovationné. Il remercia les congressistes de la marque de confiance qu'ils lui ont donnée en lui confiant une nouvelle charge et parla longuement de la Convention et de ses conséquences pour le Rotary dans l'avenir.

Trois chants furent interprétés et d'un coup de maillet, M. Sapp clôtura la VIIIe Convention internationale rotarienne.

La prochaine Convention rotarienne se tiendra à Minneapolis, du 18 au 22 Juin 1928.

A Bruxelles

Vendredi soir à 8 heures, a eu lieu sur la Grand'Place de Bruxelles, une répétition du cortège aux lumières qui circulera aujourd'hui samedi, en l'honneur des Rotariens et auquel participeront trois musiques militaires et 400 hommes de la garnison. A cette occasion, quatre projecteurs appartenant au génie, ont été installés sur la Gran'Place.

Dimanche, un cortège folklorique aura lieu auquel prendront part également 150 cavaliers et soldats.

A Gand

Les membres du Rotary Club seront reçus par l'Administration communale de Gand, lundi à 11 h. 30.

REVUE DE LA PRESSE

« Le communisme, voilà l'ennemi!... »

Du *Gaulois* (Curtius) :

Les candidats communistes, dans l'Aube comme à Paris, tiennent constamment des réunions publiques au cours desquelles ils excitent leurs auditeurs à en finir avec la classe bourgeoise, avec la patrie, avec l'armée, avec les colonies ! Ces propos ont été dénoncés comme criminels par M. le ministre de l'Intérieur. Ils tombent sous le coup de la loi...

Qu'attend le ministre de l'Intérieur pour mettre fin à la propagande bolchevique, à ses excitations au meurtre ou à la désertion ? Suffit-il maintenant de briguer un mandat quelconque pour se mettre au-dessus des lois et pour être à l'abri des poursuites judiciaires ?

Socialisme et communisme, c'est tout un

De l'*Avenir* (M. Emile Buré) :

Par 19 voix contre 5, la Commission administrative permanente de ce parti enjoint à la Fédération socialiste de l'Aube, qui avait retiré son candidat purement et simplement, d'inviter les électeurs socialistes à donner leurs suffrages au candidat communiste. Décision significative qui n'est pas pour nous déplaire. « Avant tout, de la clarté », disions-nous ces jours derniers. Les socialistes nous ont entendu. « Socialisme et communisme, c'est tout un », proclament-ils.

Une œuvre de longue haleine

Du *Petit Parisien* (M. Jacques Bainville) :

L'assainissement financier n'est pas facile. C'est une œuvre de longue haleine, avec des retours parfois imprévus. Le mal a mis plusieurs années à se développer. Il s'en faut de beaucoup qu'il puisse être guéri en un jour et même en onze mois.

L'assassinat de Woïkoff

Du *Quotidien* (D. Pierre Bertrand) :

La Russie a le droit de demander des juges, et c'est tout.

La question Daudet

De *la Liberté* (M. Camille Aymard) :

Ce serait vraiment un défi à la conscience de ce pays que de voir incarcérer Léon Daudet sous ce révoltant prétexte le jour même où Marcel Cachin, condamné à 12 mois de prison pour appel des soldats à l'insoumission, se promène librement et se carre insolemment à la tribune de la Chambre en provoquant le gouvernement, — le lendemain du jour où la commission parlementaire a refusé d'autoriser des poursuites contre Doriot, contre Marty, contre tous les empoisonneurs de l'âme française que Daudet n'a cessé de stigmatiser avec un magnifique courage, malgré toutes les insultes et toutes les menaces.

UN SOLDAT ORIGINAIRE DU NORD A LE CRANE BRISE AU PASSAGE D'UN PONT

Reims, 10 Juin. — Le caporal Vitrault, du 65e tirailleurs marocains à Bourg, qui venait de passer une permission à Beauvois-en-Cambrésis (Nord) regagnait sa garnison, lorsque, entre les gares de Châlons et de Vitry-le-François, il passa imprudemment la tête par la portière, au passage du train sous le pont de Mairy. Il eut le crâne fracassé. Transporté dans le coma à l'hôpital de Vitry-le-François, il y est mort en arrivant.

Excursion à Notre-Dame de Lorette en auto-car

La Société « L'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing » organise pour demain, dimanche, comme elle l'a déjà fait précédemment, un service d'autocars entre Lille-Lens et le cimetière de Notre-Dame de Lorette.

Une voiture spéciale partira à 9 h. 15 de la place du Théâtre, à destination du cimetière. Les autocars du service régulier Lille-Lens quittant Lille à 10 h. 30, 13 heures, 14 h. 15 et 15 h. 30, donneront à Lens la correspondance avec autocar qui conduira les voyageurs jusqu'à la porte du cimetière.

LE CRIME DE LA POTERIE

L'instruction reprendrait-elle suivant une nouvelle procédure?

Il semble qu'on se dispose à reprendre, outre-Manche, l'affaire du crime de la Poterie, car les diverses nouvelles publiées par la presse britannique au cours de ces dernières semaines, semblent donner quelque vraisemblance à cette information.

En effet, devant les difficultés rencontrées par la police et la justice françaises, difficultés insurmontables, Me Sergeant, avocat de la famille Daniels, en accord avec celle-ci, a envisagé une nouvelle exhumation du corps de miss May Daniels aux fins de transport du cadavre en Angleterre et d'une inhumation définitive sur le sol natal de la nurse.

Si la justice française permettait cela, à l'arrivée du corps de la victime du crime mystérieux de la Poterie outre-Manche, la Justice britannique serait qualifiée pour reprendre l'instruction de cette affaire. Dès lors, certaines personnes mêlées aux diverses péripéties de l'excursion tragique et principalement miss Mac Carthy, pourraient être interrogées comme il convient.

Telles sont les intentions de la partie civile. Me Sergeant, l'avocat boulonnais, se trouve même en Angleterre actuellement depuis quelques jours pour recueillir tous renseignements utiles à ce sujet.

Toutefois, jusque maintenant, les intentions de la partie civile ne sont que des probabilités, car il faut obtenir le permis d'inhumer le la justice française, permis qui ne sera accordé que si M. Rozet, juge d'instruction termine son enquête par un non-lieu.

LA DISPARITION DE DEUX LYCEENNES PARISIENNES

Paris, 10 juin. — On signale la disparition mystérieuse de deux jeunes élèves du lycée Jules-Ferry : Mlles Madeleine Fabre, 17 ans, demeurant chez ses parents, 12, rue Marcadet, et Germaine Gagnepain, 18 ans, demeurant également chez ses parents 42, boulevard du Temple.

Ces deux jeunes filles n'ont reparu ni au lycée, ni chez leurs parents, depuis le 1er juin.

Au lycée, on a appris que depuis une quinzaine de jours, elles manquaient parfois les classes. Elles avaient cependant une conduite irréprochable.

Le Comité Flamand de France à Mons

Le Comité Flamand de France s'est rendu jeudi, à Mons, capital du Hainaut.

La caravane, comprenant soixante membres, guidée par MM. les chanoines Looten, président et Leman, secrétaire général, fut reçue par M. le chanoine Puissand, le savant archéologiste montois.

Lors de la visite de la splendide collégiale de Sainte-Waudru, M. le chanoine Puissand retraça brièvement, avec l'autorité et le charme de son érudition, l'histoire de la cité et celle du monument lui-même.

L'après-midi, sous sa direction, se continua la visite des monuments : l'antique château des Comtes de Mons, le beffroi, la grand'place et son délicieux Hôtel de Ville, et la journée se termina par la visite des musées.

Vers 20 h. 30, les excursionnistes étaient de retour à Lille.

LES DRAMES

Un cultivateur étrangle sa femme et tue ses deux filles

Chaumont, 10 juin. — Une effroyable tragédie domestique s'est déroulée à Lizeville. M. Hippolyte Capitain, 50 ans, propriétaire, a étranglé sa femme, née Louviot, 43 ans, et tué ses deux filles, Marguerite, 17 ans et Alice, 13 ans, à coups de fusil, pendant leur sommeil.

Dans une crise de neurasthénie, vers 11 h., Capitain saisissait sa femme par le cou et étranglait la malheureuse. Quand il vit sa femme inerte, il prit son fusil, y glissa deux cartouches et se dirigea vers la chambre où reposaient ses deux enfants, visa et tira à bout portant sur ses deux filles qui moururent sur le coup.

Le crime accompli, Capitain écrivit à son beau-frère, M. Louviot, une lettre lui demandant de venir voir ce qui s'était passé.

Capitain verse, maintenant, des larmes et regrette son acte criminel. Il dit que s'il a tué sa femme est ses enfants, c'est parce qu'il redoutait qu'elles soient malheureuses, ses affaires périclitant.

L'assassin vient d'être écroué à la prison de Chaumont.

A Paris, un père tue ses quatre enfants et se suicide

Paris, 10 Juin. — Un drame s'est déroulé ce matin, rue de la Voûte. Un père,a tué ses quatre enfants et s'est suicidé ensuite. Le commissaire de police du quartier de Bel-Air, prévenu s'est rendu sur les lieux, et a ouvert une enquête, dont les premiers résultats ont permis d'établir que le meurtrier se nomme Gomez, venant d'Espagne, depuis deux jours à Paris.

Les quatre enfants étaient étendus sur les lits ou sur le plancher. On retrouva un maillet qui avait dû servir au quadruple meurtre.

Les constatations d'un médecin appelé par le commissaire, permirent d'établir que Gomez avait tué ses enfants dans la soirée d'hier, pendant leur sommeil et qu'il s'agit d'un drame de la folie.

LE CRIME DU QUESNOY

L'interrogatoire de Grigolato

Sante Grigolato, l'assassin présumé de M. Renard, receveur d'enregistrement du Quesnoy, a été interrogé, vendredi après-midi, par M. Bornet, juge d'instruction. Il était assisté de Me Arnoux, du barreau de Lille.

M. Bornet s'est particulièrement attaché à faire préciser l'emploi du temps de Grigolato entre le 19 et le 23 décembre.

L'inculpé a répondu avec un certain accent de sincérité, mais il a ,par contre, fait des déclarations invraisemblables et difficilement contrôlables.

L'emploi du temps qu'il a donné reste bien vague et le juge va faire contrôler ses déclarations.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, SAMEDI 11 JUIN:

Aujourd'hui, saint Barnabé; Quatre Temps; demain, Trinité.

Soleil: Lever à 4 h. 49; coucher, à 20 h. 51.

Lune: Premier quartier du 7; pleine le 15.

Bulletin météorologique pour la journée du 11 (région Nord): Temps orageux, ciel très nuageux avec éclaircies, quelques averses ou orages épars, vent Sud-Est, 2 à 4 mètres; même température, minimum, 6°.

Caisse d'Epargne: Séances de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30 et de 14 à 15 h. 30.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues-Haies: à 14 h. consultations pour adultes.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel: à 14 h., consultation pour adultes.

A 16 h. 30, salle Pierre-Destombes, rue de Soubise, concert des Amis du Conservatoire.

A 20 h., Hippodrome-Théâtre, « Quo Vadis », par les Parnassiens.

A 20 h. 30, Casino-Théâtre, « Les femmes, quels poisons », vaudeville militaire.

LES « AMIS DU CONSERVATOIRE »

LE TENOR EDMOND CLEMENT SE FERA ENTENDRE AUJOURD'HUI, A 16 HEURES 30

C'est aujourd'hui, à 16 h. 30, en la salle Pierre-Destombes, rue de Soubise, que se fera entendre le célèbre ténor Edmond Clément, au concours de qui ont fait appel les « Amis du Conservatoire ».

Ce concert sera pour les amateurs de chant et de véritable musique un incomparable régal et il convient de féliciter chaudement le Comité des « Amis du Conservatoire » d'avoir pensé à faire appel à l'excellent artiste, dont chacun de ses concerts est un véritable triomphe.

HALLE FLIPO. — Beurre, 18.20; extra, 20 et 21.50. Café, 19. Hollande, 8.50. Pain d'épices, 6.25. Margarine, 10. Biscuits, 7 à 11. 38781d

LES FETES ALOYSIENNES

CE SOIR, A L'HIPPODROME « QUO VADIS? »

Nous voici enfin arrivés au jour de la représentation de « Quo Vadis ».

C'est ce soir même que les Parnassiens affronteront les feux de la rampe pour donner aux auditeurs, venus en grand nombre, un spectacle de premier ordre qui marquera dans les annales théâtrales de notre cité.

Tout a été dit sur cette véritable soirée de gala aux divertissements si variés, destinés à satisfaire les goûts de chacun. Nous ne reviendrons pas sur la gracieuse exhibition du corps de ballet féminin, pas plus que sur la production du Choral Nadaud, dirigé de main de maître par le sympathique Joseph Duysburgh, qui obtint, dimanche dernier, un premier prix de direction à l'unanimité du jury.

Nous ne soulignerons pas davantage la bonne fortune que posséderont les privilégiés spectateurs d'assister aux premières d'exécution des deux œuvres nouvelles de Francis Bousquet, notre distingué directeur du Conservatoire.

Qu'il nous soit simplement permis d'annoncer que la mise en scène exceptionnellement importante, sera des plus heureuses. Et ce ne sera pas un des moindres charmes de cette soirée d'admirer la splendeur des costumes évoluant dans des décors nouveaux, parmi une nombreuse figuration.

Les portes de l'Hippodrome seront ouvertes à 19 h. 30, de manière à permettre le lever du rideau à 20 heures.

De 19 h. 30 à 20 h., des sonneries de trompes, lancées du balcon de l'Hippodrome, annonceront le spectacle.

ON A BEAUCOUP VANTÉ certains tissus spéciaux pour les sous-vêtements .Mais en réalité spéciaux pour les sous-vêtments. Mais en réalité la simple flanelle vous permettra de faire faire avec une moindre dépense des dessous parfaits, alliant l'hygiène et l'élégance. On fait actuellement des flanelles merveilleuses: fines, souples, mœlleuses... et facilement lavables. Que voulez-vous de plus ? 38740

Le vingt-cinquième anniversaire de l'Union des Sociétés de Secours mutuels de Roubaix et de ses cantons

C'est demain 12 juin, que l'Union des Sociétés de secours mutuels de Roubaix et ses cantons, que préside avec un dévouement inlassable M. Degand, fêtera le 25e anniversaire de sa fondation. Cette fête sera présidée par M. Gaston Roussel, directeur de la Mutualité au ministère du Travail, conseiller d'Etat.

Rappelons le programme de cette journée:

11 heures: Place de la Gare: rassemblement des sociétés de secours mutuels avec leur drapeau.

11 h. 15: réception des autorités à la Gare. Exécution de la « Marseillaise » par l'Harmonie Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Français et Alliés.

11 h. 20: cortège de toutes les sociétés de secours mutuels. Itinéraire: rue de la Gare, Grand'Place, rues du Château, de lHôtel de Ville, Neuve, boulevard Gambetta. Dépôt d'une gerbe au monument aux morts pour la France.

11 h. 40: Hippodrome: séance solennelle du 25e anniversaire de l'Union des Sociétés de secours mutuels de Roubaix, sous la présidence de M. Gaston Roussel, directeur de la Mutualité au Ministère du Travail ,conseiller d'Etat, assisté de M. Hudelo, préfet du Nord; de M. Georges Petit, président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, vice-président du Conseil supérieur des Sociétés de secours mutuels, et de M. Edouard Duquenne, président honoraire de l'Union Départementale des S.S.M. du Nord, membre du Conseil supérieur de la Mutualité.

13 heures: salle des fêtes, rue de l'Hospice, grand banquet par souscription. Pendant le banquet, la Symphonie Delezenne exécutera les meilleurs morceaux de son répertoire.

17 heures: Square Pierre Catteau, grand concert avec le concours de l'Harmonie Mutuelle de Croix, de l'Union Chorale de Croix et de la Section féminine sportive de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix.

Les sociétés suivantes convoquent leurs membres:

— **Fédération et Mutuelle des Anciens Combattants belges**: à 10 h. 30 au local, 126, rue de la Gare.

— **Solidarité Artistique du Nord et du Pas-de-Calais**: à 10 h., 8, rue du Grand-Chemin. Insigne de rigueur.

— **Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de Calais**: à 10 h., Café Pandore.

— **Harmonie des Anciens Soldats Français et Alliés**: à 10 h. 30, au siège.

— **Mutuelle des Anciens orphelins des Hospices**: à 10 h. 50, place de la Gare.

— **Mutuelle des ouvriers boulangers et conducteurs de pain**: à 10 h. 50, place de la Gare.

— **Amicale Mutuelle des chauffeurs d'automobiles**: à 10 h. 30, café Goëthals, place de la Gare.

— **Association des Anciens Combattants des Armées d'Orient**: à 10 h. 30, 126, rue de la Gare.

GALERIES FRANÇAISES, Chemiserie, rue de Lannoy, 28-30. **Le plus g[d] choix de la région.** SEULE MAISON SPECIALISEE pour la PERCALE D'ALSACE **garantie grand teint.** 38769d

LINDBERGH?... c'est un bon aviateur. — **Chamberlin** ne vaut pas moins ! **Maman Louise...** est un bon fournisseur. Ses clients en sont les meilleurs témoins. 38750d

AU TIR NATIONAL DE ROUBAIX. — Voici les résultats du concours permanent (pour la dernière semaine) ouvert les dimanches, lundis, jeudis et samedis, à tout venant membre ou non d'une société sportive.

200 mètres : 1er Constant Nodot; 2. Paul Sandra; 3. Henri Dubocquet; 4. Romain Beaucamps; 5. Paul Teneul; 6. Marcel Gizoon; 7. Depoorter.

20 mètres : 1er Raymond Leman; 2. André Vernier; 3. Mme Leman; 4. Houriez; 5. Marcel Demousseon; 6. Joseph Leman; 7. Marcel Hespel.

20 mètres (jeunesse) : 1er Henri Florin; 2. Marcel Demousseron; 3. René eVrbecke; 4. Marcel Hespel; 5. Auguste Vannorden; 6. Houtteman.

12 mètres (Dames) : 1re Mme Leman; 2. Mme Sandra; 3. Mlle Taburiau; 4. Mme Verdier.

Le concours international annuel à toutes distances aura lieu du 3 juillet au 27 août et comportera plus de quatre mille francs de prix et primes.

La société de tir à la perche, les « Amis réunis », installée définitivement au stand des Trois Ponts, procède actuellement au montage d'une seconde perche, ce qui indique les progrès réalisés par l'intéressant groupement. L'utilisation des mêmes locaux par les deux sociétés a d'ailleurs eu d'excellents résultats de participation réciproque.

Un certain nombre de tireurs au fusil se sont mis à tirer à l'arc; les archers en plus grand nombre encore, leur ont donné la réplique, en tirant à leur tour à la cible.

Disons à ce propos, que le championnat du lundi, réservé aux archers sociétaires, reprendra le lundi 13 juin, à 18 h.

« MARE NOSTRUM », Drame de la guerre sous-marine, à l'**UNIVERSEL CINÉMA**, Grande-Rue, 214. 38753d

LA SOCIÉTÉ DES « DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE MILITAIRE tiendra son assemblée générale trimestrielle à son siège, café des sports, rue du Moulin, 2, à Roubaix, demain à 10 h. 30

Comme d'habitude, M. Auge Pruvost, secrétaire, se tiendra dès 10 h. à la disposition des Médaillés militaires, non inscrits au groupement, et cordialement invités a y adhérer.

Du choix ! Du choix!... aux Chaussures Boucau.

ARTISANAT FRANÇAIS. — Assemblée mensuelle, demain, dimanche à 10 h., salle du Gymnasse, 8, rue du Grand-Chemin. Le secrétaire est en permanence tous les dimanches de 11 h. à midi, pour renseignements et adhésions.

ÉCOLE PIGIER, 85, rue des Vosges. Prépa-rat. aux aff. Comptabilité, Langues, Sténo-Dactylo, Cours indiv. Placem. grat. des élèves. 35331

LA DUCASSE ANNUELLE DU PILE aura lieu le 1er dimanche de juillet. Le comité des fêtes invite cordialement les forains, marchands, propriétaires de jeux, loteries et autres, à venir s'installer nombreux sur la place Carnot (place du Pile), où le meilleur accueil leur sera réservé.

« AUX TROIS FRANÇOIS », 16, Place Liberté — **SOUPLES** forme mode, teintes nouvelles. — Qualité incomparable : **30 francs.** 38755d

PEUGEOT. Livrais. rapide tous modèles. Agent direct : **Venant, 40, rue de Lille, Roubaix.** 37093

CERCLE MILITAIRE. — Le président du Cercle Militaire nous prie de faire connaître à tous les membres du Cercle de Roubaix qu'il a reçu pour tous une invitation à assister à la grande fête sportive du Collège de Marcq, qui aura lieu dimanche prochain 12 courant, à 15 h. précises et qui sera présidée par le général Waymel, gouverneur de Grenoble, entouré d,officiers de la garnison de Lille. Il assistera lui-même, en tenue, à cette fête et serait heureux d'avoir à côté de lui de nombreux camarades de Roubaix, cette fête, organisée par M. le chanoine Thône, étant dirigée par le capitaine Jean Desruelles, le dévoué secrétaire général du Cercle.

P. CORDONNIER, 25, rue N.-D. Peint. laqu., incrusta, Anaglypta, Linoléum. Tél. 1006. 38733

ENGRAIS toutes marques. Botagine (Biogine), Roburgine. **Crombé**, rue Nain. Roubaix. 32855

FAUSSE ADRESSE. — Mme Vve Dassen, demeurant 26, rue Franklin, nous prie de dire que Paul Léonard, condamné mercredi par le tribunal correctionnel de Lille, n'a jamais habité à cette adresse.

Chaussures Boucau : élégance, solidité. 38785d

UNE ARRESTATION POUR IVRESSE ET REBELLION. — Vendredi matin, vers 10 h. 30, l'agent de sûreté Malaquin, de passage rue de l'Alma, à hauteur de la rue de l'Espérance, remarqua un homme étendu sur le trottoir. Le croyant malade ,il l'interpella. Pour toute réponse, l'individu répondit qu'on n'avait pas à s'informer de sa santé, et saisit l'agent à la gorge. Voyant qu'il avait affaire à un homme ivre, le policier se fit connaître et l'invita à le suivre au bureau de police. Ne pouvant arriver à l'emmener l'agent dut avoir recours à son collègue de service à la gare, mais l'individu se laissa tomber sur le sol et refusa de marcher.

Les policiers firent alors appel à deux de leurs collègues du 1er arrondissement et purent ainsi maîtriser l'énergumène et le ligoter. On le hissa sur une auto de passage et on le conduisit au poste, où il déclara se nommer Paul Glaise, 31 ans, cabaretier, rue Paul Bert, à Croix.

Après avoir été interrogé par M. André, commissaire de police, le cabaretier a été écroué au dépôt et sera transféré à la maison d'arrêt de Lille, sous l'inculpation d'ivresse, de rébellion et de coups aux agents de police.

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort de M. Jean Dutilleul, négociant en déchets, décédé à Roubaix, le 10 juin, dans sa 72me année. Les funérailles auront lieu le 13 courant, à 9 h. 30, église Saint-Joseph, à Roubaix. 75424

RENAULT — Agence officielle Delféte. 96, rue Inkermann. - Téléphone 550. 31439

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Ce soir samedi, à 20 h., au local, chez M. Dubus, répétition générale pour le concert de dimanche au Parc Barbieux.

FANFARE DE TROMPETTES « LES ENFANTS DU NORD ». — Ce soir samedi, répétition à 20 h.

CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Demain dimanche, à 10 h. 30, répétition générale au siège.

J'achète plus cher qu'ailleurs Bijoux, Brillants, vieil or, dent. Masquelie, 47, G[de]-Rue, Rx. 32288

CHORALE ET CERCLE SYMPHONIQUE DE St-VINCENT-DE-PAUL. — Le départ pour l'excursion à Phalempin en autocar est fixé dimanche à 7 h. 30 exactement, place de l'Eglise.

SYNDICAT DU LIVRE CONFÉDÉRÉ (139e Section). — Réunion mensuelle demain dimanche, à 10 h., 78, boulevard de Belfort.

PHILHARMONIQUE DU JEAN-GHISLAIN. — Ce soir samedi, répétition générale à 20 h. 30. Demain, concert au parc.

COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Réunion du comité lundi 13, à 7 h., au siège, 46, Bd Gambetta.

JOSÉ, 18bis, G[de]-Rue, achète très cher : Diamants, Bijoux, Or, Argent, Dentiers. 32111

CHORAL NADAUD (Société Nationale). — Ce soir samedi, à 19 h. 45, réunion dans le hall de l'Hippodrome, pour l'exécution, qui doit commencer à 20 h.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir samedi, à 20 h. 30, répétition générale pour le concert de Barbieux.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Lundi soir, à 19 h., réunion du Comité pour affaires urgentes. Présence indispensable.

T S F — La **SÉLECTIVITÉ** ne peut s'obtenir que par le Changeur de Fréquence. C'est l'âme du **RADIOMODULATEUR.** -- **A. Decoulange et P. Jullien**, 83, Grande-Rue, Roubaix. 38838

NOUS POURRIONS PRENDRE
UNE PAGE
pour vous dire que
AU TEMPS DE LA BOHEME
TRIOMPHE au
CINE DUBUS
........20 LIGNES
NOUS SUFFISENT !!!
CE SOIR, à 8 h. Location ouverte 38736

CROIX

UNION MUTUELLE CROISIENNE. — Ce soir, samedi à 19 h. 45, assemblée générale chez M. Oscar Olive, rue Verte, et M. Henri Cocheteux, rue d'Hem. Tous les sociétaires doivent se rendre d'abord chez M. Olive, et de là chez M. Cocheteux: les deux lieux de réunion sont distants l'un de l'autre de 300 mètres.

CERCLE SYMPHONIQUE CROISIEN. — Demain dimanche, à 10 h. 30, dernière répétition des morceaux à jouer au concert de bienfaisance du 18 juin. Après la répétition, réunion de la commission.

CHUTES GRAVES. — Dans les établissements Seynave-Dubocage, M. Jules Delberghe, demeurant 10, rue du Molinel, à Marcq-en-Barœul, a fait une chute sur un sommier en fer. Le docteur Ducoulombier a relevé une grave plaie contuse de la main gauche et a prescrit 21 jours de repos.

— Chez M. Paul Manche, 203, rue de la Mackellerie, à Croix, un turbineur, M. Cyrille Derock, 39 ans, rue des Arts, cour Desrousseaux, à Roubaix, a fait une chute dans l'atelier. Le docteur Delooze a relevé une fracture de la clavicule droite et envoyé le blessé à la radiographie. Une incapacité de deux mois est prévue.

DERNIÈRE HEURE

Les communistes inculpés d'espionnage renvoyés en correctionnelle

Paris, 10 Juin. — Sous l'inculpation d'espionnage et en vertu de la loi du 18 Avril 1886, M. Peyre, juge d'instruction, a rendu une ordonnance renvoyant les communistes, dont les noms suivent, devant le Tribunal correctionnel : MM. Stephan Grodmoki, 25 ans; Pierre Provost, 31 ans ; Pierre Dadot, 31 ans ; Georges Menetrier, 41 ans ; Abraham Bernstein, 43 ans ; Jean Depouilly, 44 ans ; Georges Sergent, 51 ans et le Conseiller municipal du quartier de la Santé, Cremet et sa secrétaire, Louise Clarac, ces deux derniers en fuite et qui seront jugés par défaut.

On sait que les inculpés ont été surpris, se procurant des renseignements et documents intéressant la défense nationale ou la sûreté de l'Etat, dans les différents services de la Guerre, de la Marine, dans les arsenaux et les parcs d'aviation.

La Commission parlementaire opposée aux poursuites contre M. Diagne

Paris, 10 Juin. — La Commission spéciale nommée par les Bureaux de la Chambre, pour examiner la demande en autorisation de poursuites formulée contre M. Diagne, s'est constituée aujourd'hui, et après un examen de la plainte, elle s'est prononcée à l'unanimité, contre la levée de l'immunité parlementaire qui couvre le député du Sénégal.

Un rapport en ce sens sera prochainement déposé.

M. LÉON DAUDET S'OPPOSERA PAR LA FORCE A SON ARRESTATION

Le directeur de l'« Action française » s'est réfugié dans les locaux du journal qui ont été mis en état de défense

Paris, 10 Juin. — A partir de 13 h., heure à laquelle expirait le délai imparti à M. Léon Daudet pour se rendre à l'invitation du procureur général Scherdin, le directeur de « L'Action Française », dans l'attente d'une décision judiciaire et, comme il l'avait annoncé ce matin dans son article de « L'Action Française », s'est tenu en permanence dans les bureaux du journal où il a déjeuné.

Durant toute la journée, des groupes de curieux n'ont cessé de stationner rue de Rome, devant la porte du journal, qui était gardée par un cordon de jeunes ligueurs d'Action française, la canne au poing et l'insigne à la boutonnière.

Les terrasses des cafés environnants, devant lesquels de nombreux camelots vendaient « L'Action Française », étaient encombrées de consommateurs; un important service d'ordre apparent avait été organisé et un seul agent, comme chaque jour, surveillait l'entrée du journal.

Une centaine de ligueurs et de camelots du Roi ont bivouaqué sous le porche, dans les escaliers et jusque dans les salons et les bureaux de l' « Action Française », où des chevaux de frise, construits en hâte avec des cadres de bois blancs et des fils de fer barbelés, ont été installés pour, le cas échéant, résister à l'arrestation.

A 16 h. 30, M. Daudet, qui se trouvait dans son bureau situé au deuxième étage de l'immeuble de l' « Action Française », rue de Rome, a bien voulu recevoir les journalistes venus l'interviewer.

Très calme, M. Daudet regardait par la fenêtre le groupe de badauds et de camelots du Roi qui stationnaient sur la place.

— Je suis dans mon droit, et je tiens à y rester, dit-il. Jusqu'à présent je n'ai vu personne de la police, et ne sais ce qu'elle compte faire. Evidemment ma cause est belle, puisqu'il s'agit de défendre la mémoire de mon fils.

Aussi cela doit donner à réfléchir au Gouvernement. Peut-être celui-ci pense-t-il que je vais prendre la fuite. Je ne suis pas de ces hommes qui usent de tels procédés. Il faut qu'il sache que à l'« Action Française », ce sont des milliers d'hommes résolus à tout. Jusqu'à la mort. Nous résisterons jusqu'à la fin: en cas d'événement, le Gouvernement sera responsable.

La foule manifeste rue de Rome

A partir de 18 h. 10, à la sortie des bureaux et des ateliers, le nombre des curieux s'est accru devant les portes de l'« Action Française », mais à aucun moment la circulation n'a été interrompue ni même ralentie.

A 18 h. 30, devant la foule qui peu à peu s'est accrue devant les bureaux de l'« Action Française », M. Léon Daudet paraît à une fenêtre du premier étage. Il est acclamé par les Camelots du Roi massés sur les trottoirs et la chaussée. Le directeur de l' « Action Française » envoie des baisers à la foule. Quelques moments après, paraît M. Maurras. Des cris de: « Vive Daudet! Vive Maurras! » les accueillent, puis des cris de: « Conspuez Sarraut ».

Un groupe de manifestants adverses crient sur l'air des lampions: « En prison! En prison! » Quelques collisions se produisent, des horions sont échangés de part et d'autre. A ce moment, la circulation est interrompue.

A 18 h. 45, grâce à l'habileté des agents du service de la circulation qui s'emploient activement, la circulation est presque normalement rétablie et les groupes de manifestants séparés par les files de voitures se dispersent.

Néanmoins, sur la place de Rome et aux alentours de l' « Action Française », l'animation resté intense. MM. Daudet et Maurras s'éloignent de la fenêtre où ils se sont montrés; on referme sur eux les volets de fer.

La rue de Rome reprend sa physionomie un peu agitée de l'après-midi. Un léger service d'ordre intervient et disperse les groupes. A 19 h., le calme est à peu près rétabli.

Légers incidents

A 22 h. 30, de légers incidents se sont produits aux abords du journal, rue de Rome et les camelots du Roi, acclamant M. Léon Daudet, se sont heurtés à des groupes de contre-manifestants. Les agents étant intervenus, ont rapidement déblayé les alentours du journal.

A 23 h., le calme était rétabli. Cependant, les abords de la gare Saint-Lazare sont plus animés que de coutume et les terrasses des cafés sont bondées.

Une interpellation

Paris, 10 juin. — M. Le Cour-Grandmaison, député royaliste de la Loire-Inférieure, a déposé une demande d'interpellation sur les conditions dans lesquelles se fera l'arrestation de M. Léon Daudet.

La date de la discussion de cette interpellation sera fixée mardi.

ARRESTATION DE M. SEMART

secrétaire général du parti communiste condamné à huit mois de prison

Paris, 10 juin. — Ce soir, un inspecteur des renseignements généraux de la Préfecture de police, a arrêté près de son domicile M. Samard, secrétaire général du parti communiste, qui rentrait de Moscou. Son arrestation est la conséquence de la condamnation à huit mois de prison qu'il encourut le 10 mai dernier pour provocation de militaires à la désobéissance.

Marché des changes à l'Etranger

du vendredi 10 juin 1927

Londres: Sur Paris, 124.02; Bruxelles, 34.96; Esc. hors banque, 4 %; Prêt à court terme, 3 ¾ à [illegible].

New-York: Sur Paris, 391 ⅝; Londres, 481 ⅝; Câb. transfert, 485 11/16; Bruxelles, 13.89 ¾.

Dernières Nouvelles Sportives

NATATION

LE GALA NAUTIQUE DES TOURELLES

Les champions allemands donnent une série d'exhibitions

Paris, 10 juin. — Les champions allemands de Hellas de Magdebourg, ont donné ce soir, en privé à l'Automobile-Club de France, un avant-goût de ce que sera demain, le gala nautique des Tourelles. Champions d'Allemagne de water-polo, ils sont venus à Paris pour disputer à la France la suprématie mondiale de ce sport, et les exhibitions de ce soir ont donné à penser que les Français auront fort à faire pour triompher.

En course également, les Allemands ont fait une très grosse impression. Leur style semble être très dur et néanmoins très souple.

En brasse, le recordman du monde, Erich Rademacher, a étonné littéralement l'assistance. Son camarade de club, Frolich, un des meilleurs nageurs de dos du monde, a montré le style allemand, inconnu en France.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du vendredi 10 juin 1927

COTONS

NEW-ORLEANS, 10 juin.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 16.67; — Cotons à terme : Sur janvier, 17.30; mars, 17.52; mai, 17.62; juillet, 16.86-88; octobre, 17.10-13; décembre, 17.35-36.

NEW-YORK, 10 juin.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 17.05; — A terme : Sur janvier, 17.43; février, 17.52; mars, 17.62; avril, 17.68; mai, 17.76; juin, 16.77; juillet, 16.80-84; août, 16.90; septembre, 17.10; octobre, 17.16-17; novembre, 17.28; décembre, 17.37-38..

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 8.000; aux ports du Golfe, 7.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'Intérieur, 2.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 6.000; pour le Japon, nulles.